

# GUIDE DES STAGES A L'ÎLE MAURICE



Vous êtes intéressé(e) pour faire votre stage  
de 2<sup>ème</sup> étape à L'ÎLE MAURICE,  
ce guide est conçu pour vous aider à le préparer



# SOMMAIRE

## INTRODUCTION

I. Principes généraux et quelques lieux de stage

II. Pourquoi aller faire un stage à l'île Maurice?

III. Les étapes et le compte à rebours

IV. A ne pas rater !

V. Suivi pédagogique pendant un stage à l'Île MAURICE

## ANNEXES :

### 📄 Annexe 1 : Guide des stages

- Procédure de préparation et suivi des mobilités « sortantes » à l'international.
- **Fiche 1** : Mon projet de mobilité (Etape 1).
- **Fiche 2** : Avis de l'accompagnateur de formation IRTS sur mon projet de mobilité – version 1 (avis sur étape 1).
- **Fiche 3** : Avis du référent mobilité sur la préparation de mon stage en mobilité internationale (Etape 2).
- **Fiche 4** : Etat de la préparation et Validation de projet de mobilité à l'international / Commission de validation des stages en mobilité.

### 📄 Annexe 2 : Démarches Administratives

### 📄 Annexe 3 : Modalités 2019 de LADOM

### 📄 Annexe 4 : Constitution du dossier mobilité (Liste des pièces à fournir)

### 📄 Annexe 5 : Dépenses à prévoir

### 📄 Annexe 6 : Quelques conseils – vos contacts

# INTRODUCTION

## S'OUVRIR A L'OCEAN INDIEN

---



Les stages à l'Île MAURICE proposés par l'IRTS REUNION s'intègrent dans les projets d'ouverture à l'International des formations de l'IRTS.

La mobilité des étudiants de l'IRTS de la Réunion et l'accueil d'étudiants étrangers sont une modalité majeure de cette ouverture à l'international.

Ils reposent sur des partenariats entre l'IRTS de La Réunion et des écoles en travail social dans quelques pays (Belgique, Québec, Madagascar, Suisse, Italie) ou des lieux de stage (Ile Maurice).

Par ailleurs, l'IRTS de La Réunion a intégré ses formations dans le dispositif européen de formation et d'harmonisation des diplômes (Licence, Master, Doctorat (L.M.D), avec l'organisation des parcours de formation en semestres, l'attribution de crédits par modules et le déploiement de la charte Erasmus+.

### Vos interlocuteurs:

📧 Doris LOWINSKY, Responsable de Pôle de Formation à l'IRTS, référente des stages en mobilité à l'Île Maurice.

📧 Angélique TRUCHARD, Cadre Formation à l'IRTS, référente des stages en mobilité à l'Île Maurice nouvellement nommée.

📧 Cathy GONTHIER, Assistante administrative de la Vie Etudiante, référente sur la mobilité.

📧 Terry CALTON, Assistante Mobilité international, suivi des conventions de stage.

📧 Vos référents de formation chargés de votre accompagnement pédagogique.

### Egalement :

📧 Danièle GALLINARO, Responsable du Département Recherche, Expertise et Développement à l'IRTS, coordonnatrice des partenariats pour la mobilité dans le secteur de l'intervention sociale.

📧 Sylvie CLOTAGATIDE, Responsable du Département des Formations Diplômantes, coordonnatrice Erasmus+.

Cette équipe a pour mission de vous accompagner dans l'élaboration et la réalisation de votre projet de mobilité en île Maurice.

Le nombre de places de stages pour l'Île Maurice peut varier annuellement en fonction des offres de stages à notre disposition, et des éléments de LADOM sur les aides à la mobilité.

La règle d'or d'un projet de stage à l'Île Maurice, comme tout projet de stage à l'international, c'est l'**anticipation** : votre projet de mobilité à l'Île Maurice démarre dès votre entrée en formation pour un départ en 2<sup>ème</sup> étape.

## Illustration : DRAPEAU DE MAURICE



Le drapeau de Maurice a été adopté le 12 mars 1968 suite à l'indépendance du pays. Il est constitué de quatre bandes colorées horizontales de mêmes proportions.

- ✧ le rouge symbolise le sang versé par les esclaves durant la colonisation européenne (française, anglaise et hollandaise)
- ✧ le bleu : la couleur du ciel et de l'océan
- ✧ le jaune : le soleil de l'unité et le rêve de purification
- ✧ le vert : la nature luxuriante et les champs de canne à sucre, celle-ci représentant un des piliers de l'économie mauricienne.

## L'ÎLE MAURICE

Île du sud-ouest de l'océan Indien, située au cœur de l'archipel des Mascareignes entre la Réunion, à l'ouest, et l'île Rodrigues, à l'est. D'une superficie de 1.865 kilomètres carrés, la population s'élève à 1.3 million d'habitants.



## GUIDE DE LA MOBILITE INTERNATIONALE 2019



## I. Principes généraux et quelques lieux de stage

L'IRTS de La Réunion avec ses partenaires fixe le cadre des stages à l'Île MAURICE afin de garantir la qualité des apprentissages attendus, de sécuriser le parcours et de s'inscrire dans une démarche de sites qualifiants.

Réaliser un stage à l'étranger n'est pas acquis d'office. Il est soumis à l'avis du Responsable de la formation concernée, ainsi qu'au passage en étape supérieure du parcours de professionnalisation.

**Le choix du terrain de stage et de la population est à mettre en lien avec la cohérence du projet individuel de formation dans le respect des cadres réglementaires des différentes formations.**

### Quelques lieux de stage proposés au regard des formations EJE – ASS – ES

Noms des fondations et associations	Adresses
<b>APEIM - Association de Parents d'enfants inadaptés de l'île Maurice</b>	Lotissement Belzim - TRIANON – ILE MAURICE <b>Tél.</b> : 00230 467 16 81 <b>Fax</b> : 00230 466 94 90 <b>Courriel</b> : <a href="mailto:apeim@intnet.mu">apeim@intnet.mu</a> <b>Site Web</b> : <a href="http://www.apeim.org">www.apeim.org</a>
<b>CEDEM - Centre d'Education et de Développement pour les Enfants Mauriciens</b>	Beetun Lane - FLOREAL <b>Tél.</b> : 00230 697 76 40 <b>Fax</b> : 00230 696 50 13 <b>Courriel</b> : <a href="mailto:cedem7@intnet.mu">cedem7@intnet.mu</a> <b>Site Web</b> : <a href="http://www.lecedem.org">www.lecedem.org</a>
<b>Centre de Solidarité pour une nouvelle vie</b>	Impasse Larcher - ROSE HILL <b>Tel</b> : 00230 464 99 80 <b>Courriel</b> : <a href="mailto:edley70@gmail.com">edley70@gmail.com</a> <b>Site Web</b> : <a href="https://centredesolidarite.wordpress.com/">https://centredesolidarite.wordpress.com/</a>
<b>Crèche Bethléem</b>	Rue Pope Hennessy, PORT LOUIS <b>Tel</b> : 00230 212 29 11 <b>Courriel</b> : <a href="mailto:bethleem@intnet.mu">bethleem@intnet.mu</a>

Noms des fondations et associations	Adresses
<p><b>LA CHRYSALIDE - Centre de réhabilitation pour les femmes toxicomanes</b></p>	<p>Route Royale, BAMBOUS</p> <p><b>Tél.</b> : 00230 452 55 09</p> <p><b>Fax</b> : 00230 452 55 04</p> <p><b>Courriel</b> : <a href="mailto:crysalid@intnet.mu">crysalid@intnet.mu</a></p> <p><b>Site web</b> : <a href="http://www.chrysalide.mu/">www.chrysalide.mu/</a></p>
<p><b>PILS - Prévention Information Lutte contre le Sida</b></p>	<p>Labourdonnais Court, 47, Rue St Georges, Port Louis</p> <p><b>Tel</b> : 00230 212 4841 / 8674</p> <p><b>Courriel</b> : <a href="mailto:info@pils.mu">info@pils.mu</a></p> <p><b>Site Web</b> : <a href="http://www.pils.mu">www.pils.mu</a></p>
<p><b>Le Pont du Tamarinier</b></p>	<p>Village du Tamarinier, Rivière Noire</p> <p><b>Tel</b>: 00 230 4838048</p> <p><b>Courriel</b> : <a href="mailto:tamarinier@gmail.com">tamarinier@gmail.com</a></p> <p><b>Site Web</b> : <a href="http://lepontdutamarinier.wixsite.com">http://lepontdutamarinier.wixsite.com</a></p>
<p><b>SOS Children's Village</b></p>	<p>11 Selmour Ahnee St, ROSE HILL</p> <p><b>Tel</b>: (230) 454 34 36</p> <p><b>Courriel</b> : <a href="mailto:soschild@soscvmauritius.org">soschild@soscvmauritius.org</a></p> <p><b>Site Web</b> : <a href="http://www.soscvmauritius.org">www.soscvmauritius.org</a></p>
<p><b>SOS Femmes</b></p>	<p>36, Ramanah Maharshi St, Belle Etoile, COROMANDEL</p> <p><b>Tel</b> : 00230 233 30 54</p> <p><b>Courriel</b> : <a href="mailto:sosshelter@intnet.mu">sosshelter@intnet.mu</a></p> <p><b>Site Web</b> : <a href="http://sosfemmes.intnet.mu">sosfemmes.intnet.mu</a></p>
<p><b>TERRE DE PAIX – Fondation pour l'enfance</b></p>	<p>Camp créole - ALBION</p> <p><b>Tél. &amp; fax</b> : 00230 238 41 96</p> <p><b>Courriel</b>: <a href="mailto:terredepaix@myt.mu">terredepaix@myt.mu</a></p> <p><b>Site Web</b> : <a href="http://www.terredepaix.org">www.terredepaix.org</a></p>



## II. Pourquoi aller faire un stage à l'île Maurice ?

---

Il y a l'île Maurice « carte postale », et puis... une autre réalité, celle de ces hommes et femmes qui vivent dans la pauvreté et la précarité, et dans des situations de grande vulnérabilité.

Etat indépendant depuis 1968, l'île Maurice est dotée de dispositifs législatifs et réglementaires spécifiques qui cadrent son action sociale. De plus en plus de structures privées et publiques œuvrant en faveur des personnes en difficulté sont répertoriées, et offrent des services en réponse aux besoins des populations avec des approches professionnelles, qui méritent d'être connues.

Au-delà de l'ouverture que revêt toute expérience de stage à l'étranger, l'île MAURICE présente un intérêt particulier en matière d'accompagnement des personnes par ses pratiques basées sur :

- ④ Le travail en partenariat et en réseau
- ④ La pratique du « life skills »
- ④ Le militantisme et l'engagement
- ④ Le respect de l'Autre
- ④ L'élaboration d'objectifs et la culture de l'évaluation.

### III. Les étapes et le compte à rebours

#### a. CONCERNANT LES ETUDIANTS ES 19-22 ET EJE 19-22 : LE STAGE SE DERoule SUR LA PERIODE DE SEPTEMBRE A DECEMBRE 2020.

Le compte à rebours est établi à partir de la **date butoir du dépôt des dossiers mobilité concernant LADOM** auprès de Mme Cathy GONTHIER c'est-à-dire, **M+9, soit Fin Mai 2020.**

Compte à rebours	LES ETAPES
<b>M-8 Octobre 2019</b>	<b><u>Etape 1- Profiler votre stage</u></b> Participer à la séance d'information sur les stages mobilité lors de l'entrée en formation octobre 2019.
<b>M-7 Novembre 2019</b>	Faire part de votre souhait d'effectuer votre stage à l'île Maurice auprès de la coordinatrice de la promotion et de la référente de Maurice (Mme Angélique TRUCHARD).
<b>A</b>	Réaliser un entretien avec votre formateur référent afin d'explicitier le projet de stage (voir <b>modèle projet de stage – version1</b> )
<b>M-6 Décembre 2019</b>	<b><u>Etape 2- Approfondir l'information</u></b> Recherches d'information plus approfondies, Entretien avec Mme TRUCHARD, référente des stages à l'île Maurice.
<b>M-5 Janvier 2020</b>	Si votre option de stage est validée, transmission des demandes de stage aux référents des lieux d'accueil à l'île Maurice par le référent mobilité. Entamer les démarches concernant la demande de Visa.
<b>M-4 Février 2020</b>	<b><u>Etape 3 – Consolider votre projet de stage</u></b> Finalisation de la constitution du dossier d'aide à la mobilité pour LADOM (cf. Liste des pièces à fournir). Entretien avec votre formateur référent. Point sur les réponses reçues des terrains. L'étudiant vérifie auprès de Mme Cathy GONTHIER que le dossier de LADOM est complet. Vous pouvez débiter vos recherches de logement.



Compte à rebours	LES ETAPES
<p><b>M-3</b> <b>Mars 2020</b></p>	<p>Demande des attestations d'accueil en stage des structures d'accueil.</p> <p><b>Etapes 4 &amp; 5 -Commission de validation de stage à l'international et transmission des éléments ou report sur métropole</b></p> <p>Après l'accord des terrains de stage l'étudiant finalise ses recherches de logement</p> <p>Effectuer les démarches concernant la demande de VISA (annexe 2).</p>
<p><b>M-1/0</b> <b>MAI 2020</b></p>	<p>A la réception de l'attestation d'accueil en stage délivrée par les structures d'accueil</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Transmettre une copie de l'attestation d'accueil en stage à Mme Cathy GONTHIER ainsi qu'à votre formateur référent.</li> <li>- Départ des conventions de stage signées par l'étudiant et le responsable de pôle vers les terrains de stage (par Mme Terry CALTON).</li> </ul>
<p><b>2 mois</b> <b>avant le</b> <b>stage, soit</b> <b>Juillet 2020</b></p>	<p>Retour des conventions de stage signées par les terrains de stage pour clôturer les dossiers de LADOM.</p> <p><b>(délai d'obtention du Visa = 1 mois minimum à partir de la date de la demande / ou du dépôt du dossier complet). Transmission du dossier de demande de Visa au consulat de Maurice à la Réunion au plus tard fin juin 2020.)</b></p> <p><b>Vous devez impérativement obtenir le visa pour la remise du billet d'avion.</b></p>
<p>Vous êtes maintenant prêts à découvrir l'île Maurice. Préparez votre expérience de stage en prenant contact avec votre terrain de stage afin d'échanger sur votre prochain stage.</p>	

**b. CONCERNANT LES ETUDIANTS A.S.S 19-22 : LE STAGE DE DEROULE SUR LA PERIODE DU MOIS D'AVRIL A JUILLET 2021.**

Le compte à rebours est établi à partir de la **date butoir du dépôt des dossiers mobilité concernant LADOM** auprès de Mme Cathy GONTHIER c'est-à-dire, **M+14, soit Fin Novembre 2020.**

Compte à rebours	LES ETAPES
<p><b>M-13</b> <b>Octobre 2019</b></p> <p><b>M-8</b> <b>Mars/ Avril 2020</b></p>	<p><b><u>Etape 1- Profiler votre stage</u></b></p> <p>Participer à la séance d'information sur les stages mobilité lors de l'entrée en formation octobre 2018</p> <p>Faire part de votre souhait d'effectuer votre stage à l'île Maurice auprès de la coordinatrice de la promotion et de la référente de Maurice (Mme Angélique TRUCHARD).</p> <p>Réaliser un entretien avec votre formateur référent afin d'explicitier le projet de stage (voir <b>modèle projet de stage – version1</b>).</p> <p><b><u>Etape 2- Approfondir l'information</u></b></p> <p>Recherches d'information plus approfondies</p> <p>Entretien avec la référente des stages à l'île Maurice.</p>
<p><b>M-6</b> <b>Mai / juin 2020</b></p>	<p>Si votre option de stage est validée, transmission des demandes de stage aux référents des lieux d'accueil à l'île Maurice par le référent mobilité.</p> <p>Entamer les démarches concernant la demande de Visa.</p>
<p><b>M-2</b> <b>Septembre 2020</b></p>	<p><b><u>Etape 3 – Consolider votre projet de stage</u></b></p> <p>Finalisation de la constitution du dossier d'aide à la mobilité pour LADOM (cf. Liste des pièces à fournir).</p> <p>Entretien avec votre formateur référent.</p> <p>Point sur les réponses reçues des terrains. L'étudiant vérifie auprès de Mme Cathy GONTHIER que le dossier de LADOM est complet.</p> <p>Vous pouvez débiter vos recherches de logement.</p>

Compte à rebours	LES ETAPES
<p><b>M-1</b> <b>Octobre 2020</b></p>	<p>Demande des attestations d'accueil en stage des structures d'accueil.</p> <p><b>Etapes 4 &amp; 5 - Commission de validation de stage à l'international et transmission des éléments ou report sur métropole</b></p> <p>Après l'accord des terrains de stage l'étudiant finalise ses recherches de logement</p> <p>Effectuer les démarches concernant la demande de VISA (annexe 2)</p>
<p><b>M-0</b> <b>Novembre 2020</b></p>	<p>A la réception de l'attestation d'accueil en stage délivrée par le structure d'accueil,</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Transmettre une copie de l'attestation d'accueil en stage à Mme Cathy GONTHIER ainsi qu'à votre formateur référent.</li> <li>- Départ des conventions de stage signées par l'étudiant et le responsable de pôle vers les terrains de stage (cf. Mme Terry CALTON).</li> </ul>
<p><b>2 mois avant le stage, soit</b> <b>Fin Janvier 2021</b></p>	<p>Retour des conventions de stage signées par les terrains de stage pour clôturer les dossiers de LADOM.</p> <p><b>(délai d'obtention du Visa = 1 mois minimum à partir de la date de la demande ou du dépôt du dossier complet). Transmission du dossier de demande de Visa au Consulat de Maurice à la Réunion au plus tard fin janvier 2021)</b></p> <p><b>Vous devez impérativement obtenir le visa pour la remise du billet d'avion.</b></p>
<p align="center">Vous êtes maintenant prêts à découvrir l'île Maurice. Préparez votre expérience de stage en prenant contact avec votre terrain de stage afin d'échanger sur votre prochain stage.</p>	

#### IV. A ne pas rater !

---



Nous attirons votre attention sur la nécessité de respecter la procédure et de tenir compte des délais d'envoi de la convention de stage.

En effet, un étudiant ne peut pas partir en stage tant que les conventions ne nous ont pas été retournées signées. Ce sont elles qui déclenchent la demande de couverture administrative et l'édition des billets d'avion.

**TROIS mois avant la date de départ en stage**, toutes les démarches en vue de l'obtention du VISA de stage doivent avoir été effectuées et le dossier transmis au consulat de Maurice pour traitement par les services de l'Etat mauricien.

**LE NON RESPECT DE CES DELAIS ENTRAINE LA SUSPENSION  
DE VOTRE PROJET**

## V. Suivi pédagogique pendant un stage à l'île MAURICE

---

Le suivi pédagogique est réalisé par l'IRTS Réunion et se fait par e-mail, par fax, par téléphone, par visioconférence ou skype. Il est fortement recommandé aux étudiants de s'inscrire sur Skype sur internet et de se doter d'une webcam. L'IRTS de la Réunion en est également équipé, ce qui facilite les communications et les suivis. La fréquence de communication est déterminée dans les modalités d'accompagnement de stage du projet pédagogique de chaque formation.

L'étudiant part en stage avec tous les documents pédagogiques nécessaires. **Dans tous les cas, l'étudiant s'engage à donner de ses nouvelles dès la première semaine de stage à son formateur référent. Toute difficulté rencontrée doit être portée à la connaissance du formateur référent, du responsable de la formation concernée et de la référente des stages à l'île Maurice.**

Durant le stage, l'étudiant a des rencontres régulières avec le tuteur / formateur de terrain et les responsables de la structure. Le Responsable de formation est informé des modalités des rencontres et des dates du bilan mi-parcours. Une visite de stage sera effectuée à mi-stage par la référente des stages selon les modalités du projet pédagogique de la filière de formation.

**A la fin du stage, l'étudiant remet les documents administratifs et pédagogiques remplis au responsable de la formation concernée.**

Au retour, il est demandé aux stagiaires de transmettre leurs découvertes et connaissances aux autres étudiants ainsi qu'aux formateurs de terrain et aux professionnels intéressés en présentant leurs expériences sous forme d'un exposé ou autre (film, diapositives). La date de ce compte-rendu est à prévoir avec les Responsables de formation et la référente des stages Maurice. La Direction sera avisée de cette présentation. Le bilan écrit individuel (trame en annexe) à destination de LADOM et de l'IRTS de La Réunion **est à remettre aux responsables de formation et à la référente des stages à l'île Maurice dans les 3 semaines qui suivent le retour.**

# ANNEXES





## ANNEXE 1- Guide des stages-

### Procédure de préparation et suivi des mobilités « sortantes » à l'international

#### ÉTAPES DE PREPARATION DE VOTRE PROJET MOBILITE



#### MES INTERLOCUTEURS :

	
<p>Deux interlocuteurs pédagogiques dans l'accompagnement de l'étudiant :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Accompagnateur de formation (étapes 1, 4, retour de stage)</li> <li>- Référent mobilité de la destination (étape 2).</li> </ul>	<p>Personnels administratifs en appui :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>o L'assistante Vie Etudiante pour les aides à la mobilité et les aides spécifiques ERASMUS (pour les destinations dans les pays de l'union européenne).</li> <li>o L'assistante chargée des conventions de stage.</li> <li>o L'assistante « pôle international » pour la transmission des décisions de la commission mobilité.</li> </ul>



## EXPLICATION DES ETAPES

- **Point de départ : réunion d'information en septembre/octobre (1<sup>ère</sup> année)**

Information générale sur les destinations, les accords, les aides, contact avec les référents mobilité.

Après écoute, relecture des informations et de premières explorations

- **1<sup>ère</sup> étape – je profile mon projet de mobilité :**



– Je présente à mon accompagnateur de formation une lettre de motivation, CV, projet de stage ou de mobilité « Etudes » dans sa version 1 (voir modèle ci-après **Fiche 1 Mon projet**)

- Validation de l'option de projet de stage par l'accompagnateur de formation (voir **fiche 2** ci-après)

- Cette fiche **validée ou non validée** est transmise au référent mobilité de la destination pressentie (sauf si choix métropole).

Si l'option de destination à l'international est validée :

- **2<sup>ème</sup> étape- j'approfondis l'information et j'engage les démarches**



– Je consulte de façon approfondie les informations de la destination (guide des stages), notamment le rétro-planning et les lieux d'accueil.

– Je demande et réalise un entretien avec le référent mobilité de la destination sur la base de mon projet de stage et de l'avis donné par l'accompagnateur de formation.

– Le **Référent mobilité** après échanges, contacte le lieu de stage ou l'école partenaire pour s'assurer d'1 accueil possible ; transmet son avis via **la fiche 3** ci-après à l'accompagnateur de formation et à moi-même.

– Je fais mon rétro-planning de préparation et me met des alertes.

- **3<sup>ème</sup> étape - consolidation du projet de stage avec le référent de stage de votre formation** (avant fin novembre pour ES-EJE partant au Québec !)

– Je rédige la version 2 de mon projet de stage (version détaillée, selon modèle fourni par votre référent de stage)

– Je réalise dans les temps les démarches attendues en lien avec le départ et je transmets les éléments à la fois à l'accompagnateur de formation et au référent mobilité.

– Je réalise un entretien avec l'accompagnateur de formation ; il vérifie

- le respect des démarches **du rétro planning** (base du guide)
- et l'élaboration du projet sur le plan pédagogique de la formation.

- **4<sup>ème</sup> étape : je suis le passage de mon projet en Commission de validation des**



**mobilités à l'international :**

Cette commission, présidée par un Responsable de Département, avec la participation, de la coordonnatrice ERASMUS, des responsables de formation, des référents mobilité valide ou invalide le projet de stage des candidats.

2 commissions par an se tiennent :

- **avril (pour les départs en septembre des ES-EJE)**
- **novembre (pour les départs en avril et Québec n+1)**

Les étudiants dont le projet de stage à l'international est invalidé sont tenus de s'organiser pour réaliser leur stage en métropole.

**Critères de validation :**

- *Cohérence entre le projet et le lieu de stage demandé*
- *Validation linguistique (éventuellement)*
- *Respect des délais et réussite dans les démarches administratives*
- *Absence de problème dans la formation.*

- **5<sup>ème</sup> étape : je suis informé de la décision du projet de mobilité à l'international**



Si le projet est validé par la Commission :

- L'assistante du pôle international transmet les éléments pour la convention de stage au secrétariat du service Stage- Certifications et m'informe
  - Je me rapproche du secrétariat

**Imprimés selon la destination :**

- si la destination est l'Europe, l'ensemble des pièces du Kit mobilité ERASMUS doit être renseigné ; je fournis au secrétariat (Mme Terry CALTON), les pièces nécessaires à l'attribution des aides ERASMUS si elles sont mobilisées.
  - Si la destination est autre que l'Europe, la convention de stage est mise en œuvre.
  - Suivi de la convention par le secrétariat IRTS et le référent mobilité;

- **6<sup>ème</sup> étape : Je donne des nouvelles pendant ma mobilité**

- *Le suivi porte sur la mise en œuvre des objectifs de stage (volet administratif, pédagogique, lien avec le lieu de stage, ...)*
  - *Europe (Belgique, Suisse, Portugal) et Madagascar : suivi et visite de stage réalisés par l'école partenaire*
  - *Autres destinations : suivi réalisé par le référent mobilité IRTS Réunion.*

Les éléments de suivi et de bilan sont transmis par **l'école partenaire (Europe- Madagascar ou par le référent mobilité)** à l'accompagnateur de formation IRTS.

**Fiche1- Mon projet de mobilité (Etape 1)**  
à renseigner et à remettre par l'étudiant à l'accompagnateur de formation

Formation, promotion : .....  
 Nom, prénom : .....  
 Téléphone : .....  
 Adresse e-mail : .....  
 Accompagnateur de formation : .....

**Cohérence du stage** dans le parcours de formation (réalisation et/ou projet) :

Formation pratique 1  
 (Immersion territoire) : .....  
 Formation pratique 2  
 (Découverte du métier) : .....  
 Formation pratique 3  
 (Mobilité) : .....  
 Formation pratique 4 : .....

**Publics, champs et zone géographique souhaités :**

<p><b>Publics :</b> <b>Cocher la case</b></p> <p><input type="checkbox"/> enfants  <input type="checkbox"/> adolescents  <input type="checkbox"/> adultes  <input type="checkbox"/> personnes âgées  <input type="checkbox"/> familles          Précision éventuelle :          .....</p>	<p><b>Champs :</b></p> <p><input type="checkbox"/>Gérontologie  <input type="checkbox"/>Handicap  <input type="checkbox"/>Lutte contre les exclusions et la pauvreté (insertion, précarité)  <input type="checkbox"/>Petite enfance  <input type="checkbox"/>Protection de l'enfance  <input type="checkbox"/>Santé</p>			
<p><b>Internat :</b></p> <p><input type="checkbox"/> oui   <input type="checkbox"/> non   <input type="checkbox"/> Autres :          (précisez).....</p>				
<p><b>Zone géographique souhaitée :</b></p> <table border="1" style="width:100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="width:33%; padding: 5px; vertical-align: top;"> <input type="checkbox"/>Belgique  <input type="checkbox"/>Portugal  <input type="checkbox"/>Suisse         </td> <td style="width:33%; padding: 5px; vertical-align: top;"> <input type="checkbox"/> Ile Maurice  <input type="checkbox"/>Madagascar  <input type="checkbox"/>Autre : .....         </td> <td style="width:33%; padding: 5px; vertical-align: top;"> <input type="checkbox"/>Métropole         </td> </tr> </table>		<input type="checkbox"/> Belgique <input type="checkbox"/> Portugal <input type="checkbox"/> Suisse	<input type="checkbox"/> Ile Maurice <input type="checkbox"/> Madagascar <input type="checkbox"/> Autre : .....	<input type="checkbox"/> Métropole
<input type="checkbox"/> Belgique <input type="checkbox"/> Portugal <input type="checkbox"/> Suisse	<input type="checkbox"/> Ile Maurice <input type="checkbox"/> Madagascar <input type="checkbox"/> Autre : .....	<input type="checkbox"/> Métropole		
<p><b>Type de service</b> ou de structure, dispositif envisagé :</p> <p>.....          .....</p>				

Documents joints à cette fiche et à remettre au accompagnateur de formation (ou coordonnateur ou accompagnateur) de votre formation :

- Lettre de motivation
- Curriculum vitae.



**Fiche 2 : Avis de l'accompagnateur de formation IRTS  
sur mon projet de mobilité - version 1 (avis sur étape 1)**

*(Partie à remplir par l'accompagnateur de formation de Formation après entretien avec  
l'étudiant ; A transmettre au référent mobilité de la destination, (si option sur l'international)*

Promotion : .....
Nom, prénom de l'étudiant : .....
Rappel des éléments du stage :  Période :  Type de stage, structures, ....
Nom, prénom de l'accompagnateur de formation : .....

- **Clarté, stabilité des motivations exprimées :**
  
- **Cohérence de ce projet dans le parcours de formation de l'étudiant :**
  
- **Capacité du stagiaire à organiser ce projet (sur le plan personnel, matériel, professionnel...) et sur la destination proposée :**
  
- **Validation de l'option de stage :**  Oui  non
- **Avis et/ ou réserves éventuelles formulées à l'étudiant :**

Fait le :	Signature de l'accompagnateur de formation
-----------	--

Si l'option de stage validée est prévue pour l'international, cette fiche est transmise au référent mobilité de la destination :

**Transmis au référent mobilité :**

- Oui, en date du .....
- Non

Si le stage est prévu en métropole, cette fiche continue à être suivie par l'accompagnateur de votre formation.



**Fiche 3 – Avis du référent mobilité**  
**sur la préparation de mon stage en mobilité internationale, (Etape 2)**  
*(à renseigner par le référent mobilité de la destination, à transmettre à l'accompagnateur de formation)*

Promotion : .....

Nom, Prénom (étudiant) :

.....

Nom, Prénom de l'accompagnateur de formation : .....

**Suivi de la 2<sup>ème</sup> étape- approfondir l'information et engager les démarches-**

(option de destination internationale ou zone ultrapériphérique validée)

**Entretien avec le référent mobilité**

- Le (date) : .....
- Nom, prénom du référent mobilité : .....

**Éléments issus de l'entretien :**

- Rétro-planning détaillé repris :
  - Observation : .....
- Nom des sites de stage contactés / à contacter par le référent mobilité ou les partenaires (Québec) :

Lieux de stage :	Nom et fonction du contact :
- 1	-
- 2	-
- 3	-

**Après démarches, accord obtenu :**

- en cours
- oui
- non

Si oui :       oralement       par courriel       par courrier

Observation :

.....

Cette fiche est transmise à l'accompagnateur de formation dès qu'il y a une réponse du lieu de stage (de l'école partenaire si mobilité « Etudes », ( accord ou pas) :

- Fiche transmise à l' accompagnateur de formation le (date) : .....
- Copie de la Fiche transmise à l'étudiant le (date) : .....

**Date :**

**Signature du référent mobilité**

**Fiche 4 : Etat de la préparation et Validation de projet de mobilité à l'international**  
**Commission de validation des stages en mobilité**

Promotion : .....

Nom, Prénom (étudiant) : .....

Nom, Prénom de votre accompagnateur de formation : .....

Date du dernier entretien entre l'étudiant et l'accompagnateur de formation : .....

Destination : .....

Nom, Prénom de votre référent mobilité : .....

**Etat de la préparation du projet** (à renseigner par l'accompagnateur de formation, à transmettre à l'assistante pôle international avant la commission de validation)

Eléments du projet de stage satisfaisants :	Eléments non satisfaisants :
Eléments restant en suspens :	Avis de l'accompagnateur de formation de la formation sur le projet de mobilité à l'international :

**Décision de la commission des mobilités à l'international :**

Le projet de stage à l'international :

- Est validé
- N'est pas validé

Observation :

.....

Date : .....

Signature Responsable de Département DRED ou Coordonnateur ERASMUS :

**Transmission de la décision** le ..... par l'assistante Pôle International :

- Etudiant
- Accompagnateur de formation
- Référent mobilité

## ANNEXE 2- Démarches administratives

### DEMANDE DE VISA

Actuellement (depuis septembre 2013), pour l'APEIM et Terre de Paix (et uniquement ces deux associations), la demande de visa peut transiter par l'établissement qui fera la demande, en même temps qu'il traite la convention.

La demande de visa est faite auprès du Consulat de Maurice à La Réunion - 11 rue Roland Garros Résidence Les Charmilles - 97400 ST DENIS

#### Liste des pièces à fournir :

- Imprimé de demande de visa
- Demande d'autorisation, sur papier libre, afin d'effectuer un stage à Maurice, en précisant qu'il ne s'engage à ne pas travailler pendant son stage
- Une copie de la convention de stage
- Une attestation de stage délivrée par la structure d'accueil
- Le plan du stage (lieu, programme, horaires)
- L'attestation de voyage (copie du billet d'avion ou de bateau)
- Un certificat d'hébergement
- Une copie des 4 premières pages du passeport
- Lettre d'invitation de l'entreprise (*Structure qui accueille en stage*)
- Attestation bancaire des parents ou du demandeur (*attestation du banquier : pas d'incident bancaire*)
- **2 photos d'identité**
- Attestation du médecin de non maladies contagieuses
- Attestation du médecin : vaccins à jour pour les stages EJE
- Attestation de responsabilité civile individuelle

#### Tarif :

- Coût : frais de dossiers et d'envoi : environ **70 euros**



## MODALITÉS DE LADOM ET DE LA DIRECTION DE LA MOBILITÉ

### ET CONSTITUTION DU DOSSIER DE DEMANDE D'AIDE À LA MOBILITÉ

#### ➤ **Dossier d'aide à la mobilité :**

Les étudiants ou stagiaires peuvent bénéficier d'une aide à la mobilité selon les modalités de LADOM (cf. Annexe 4)

Vous trouverez la liste des pièces à fournir (Annexe 5) afin de constituer votre dossier de demande d'aide à la mobilité. Le dossier **complet** devra être déposé dans les délais (**voir date indiquée sur le compte à rebours**) auprès de Madame Cathy GONTHIER.

#### ➤ **Modalités 2019 de la Direction de la Mobilité :**

La Direction de la Mobilité a mis en place une aide spécifique dans le cadre du stage mobilité d'un montant de 150€ par semaine (soit 1800€ pour les 3 mois de stage) :

**A.F.V** : Allocation de Frais de Vie. Cette est une aide financière aux étudiants boursiers ou non et stagiaires de la formation professionnelle indemnisés ou non par le Pôle Emploi inscrits sur la liste quota Région, poursuivant leur cycle d'études dans un établissement de formation à la Réunion et qui dans ce cadre doivent effectuer un stage pratique hors du département d'une durée de 1 à 3 mois maximum.

Les modalités d'attribution de ce dispositif tiennent compte de l'avis d'imposition de l'apprenant ou des parents s'il y a rattachement fiscal :

- Avoir un revenu fiscal à la Réunion,
- Ne pas dépasser un revenu annuel de 108 000 €.

## ANNEXE 3- Modalités 2019 de LADOM

(Sous réserve des enveloppes budgétaires et conditions au moment du départ)

ENGAGEMENT  
HUMANISME  
ALTÉRITÉ

### SONT CONCERNES :

- Les étudiants boursiers (bourse régionale) et non boursiers
- les SFP (Stagiaires de la Formation Professionnelle) indemnisés par Pôle Emploi
- les SFP non rémunérés

dont les formations et le parcours ont été agréés par le Conseil Régional de la Réunion.

Sont exclus les salariés.

### PRISE EN CHARGE DU BILLET D'AVION AU REGARD DU QUOTIEN FAMILIAL

(**Q.F** = revenu imposable / nombre de parts fiscales figurant sur le dernier avis d'imposition (**avis fiscal impératif à la Réunion**)):

- ✓ **Fournir l'avis d'imposition N-1 sur les revenus de N-2 (et non la déclaration de revenus) :**
- ✓ Ne pas avoir bénéficié d'une mesure du fonds de continuité territoriale (Passeport mobilité Etude – Passeport Mobilité Formation Professionnelle – Aide à la Continuité Territoriale) dans l'année de la présente demande
- **SI QUOTIEN FAMILIAL < à 26 631 euros = gratuité** du billet d'avion pour le candidat à la mobilité
- **SI QUOTIEN FAMILIAL > à 26 631 euros = Pas de prise en charge** du billet d'avion

### **Attention :**

Le passeport mobilité formation professionnelle n'est pas cumulable avec le dispositif continuité territoriale.

Il s'agit de billets groupe. Le calendrier est communiqué en amont par l'IRTS aux promotions concernées; l'IRTS doit transmettre à LADOM les dossiers complets au moins 2 mois avant le départ. Le traitement s'effectue entre l'IRTS et LADOM. Toute personne n'ayant pas fourni l'intégralité des pièces dans les délais impartis se privera elle-même du recours aux aides de LADOM.

## ANNEXE 4 : Constitution du dossier mobilité (liste des pièces à fournir)

### LES AIDES A LA MOBILITE (selon les modalités jusqu'au 31/12/2019)

#### Critères d'éligibilités :

- Avoir le statut de Stagiaire de la Formation Professionnelle ou d'Etudiant
- Avoir un revenu fiscal à la Réunion

Les Partenaires	LADOM * (l'Agence de l'Outre-Mer pour la Mobilité)	LA DIRECTION DE LA MOBILITE
Quelles sont les aides ?	Prise en charge du billet d'avion	Allocation Frais de Vie
Quelles sont les conditions de ressources ?	Quotient Familial = Revenu imposable / Nb de part fiscal (part fiscal figurant sur l'avis d'imposition)  <b>&lt; à 26 631 €</b>	Revenu annuel <b>&lt; à 108 000€</b>
Quelles sont les destinations concernées	Hexagone – Europe (hors Suisse) – Zone Océan Indien – Etranger (hors Québec)- DOM-TOM (cf. destinations 2019 accompagnées par LADOM)	Hexagone – Europe– Zone Océan Indien – Etranger - DOM-TOM ...
Quel est le montant de l'aide ?	Prise en charge du billet d'avion	1 800€ pour les 3 mois de stage  (non cumulable avec Erasmus+)

*\*Ne pas avoir bénéficié du dispositif Continuité Territoriale auprès de LADOM dans la même année de la demande*



**DOSSIER INDIVIDUEL MOBILITE STAGE PRATIQUE 2020**

NOM : .....PRENOM.....

**CRITERES D'ELIGIBILITE :**

- 18 ans révolu
- Foyer fiscal à la Réunion dont le Quotient Familial (Revenu Imposable/ Nombre de Parts) ne dépasse pas les 26631€ sur le dernier avis d'imposition (avis d'imposition de l'année 2019 sur les revenus 2018)
- Ne pas avoir bénéficié d'une mesure du Fond de Continuité Territoriale\* dans l'année de la présente demande
- Avoir le statut de stagiaire de la formation professionnelle (ASP Réunion/ Pole Emploi/ Boursier du CR)
- Art. 1803-3-5-1 du Code des transports nouveau : L'aide destinée aux élèves et étudiants inscrits en terminale professionnelle ou technologique, en section de technicien supérieur, en institut universitaire de technologie, en licence professionnelle ou en master

\* Fond de continuité territoriale : Passeport Mobilité Etude – Passeport Mobilité Formation Professionnelle – Aide à la Continuité Territoriale.

**L'ensemble de ces pièces est à fournir à votre centre qui transmettra à LADOM en respectant un délai d'instruction incompressible de 2 mois (lié au marché public transport) entre le moment du dépôt du dossier complet et la date prévisionnelle de vol Aller.**

- Photocopie intégrale de la **FICHE de PROPOSITION de STAGE ou CONVENTION de STAGE** signée par l'entreprise et l'organisme de formation ou tout document officiel qui confirme le stage en attendant la fiche de stage ou la convention.
- CV actualisé et daté + Lettre de motivation** adressée à Mr le Directeur Territorial de LADOM (le point fort de ce courrier sera de convaincre de l'intérêt pour vous même de ce stage à l'extérieur de l'Ile)
- Photocopie de la carte d'identité recto verso** en cours de validité pour les pays Européens
- ou**
- Photocopie du Passeport et du visa** en cours de validité pour les pays autres (attention aux délais d'expiration et d'obtention des visas obligatoires dans le cadre de stages).
- Photocopie de l'attestation des droits ouverts à la CGSS (pas de copie de carte Vitale) et de votre propre couverture médicale et rapatriement sanitaire.**
- Photocopie de la carte Européenne. (Si séjour en Europe)**
- Photocopie de la décision de l'ASP ou notification POLE EMPLOI ou Bourse du CR ou autre rémunération**
- Photocopie de l'avis d'imposition 2019 sur les revenus 2018** (Dernier avis d'imposition)
- Photocopie intégrale du livret de famille et attestation sur l'honneur du rattachement.** (pour les personnes rattachées à un foyer fiscal)
- Photocopie du justificatif de domicile à votre nom** (moins de 3 mois (Quittance de Loyer, Facture (Edf, Eau). Pour les enfants majeurs et les personnes hébergées : **une attestation sur l'honneur de l'hébergeur + copie de la pièce d'identité de la personne.**
- Notre adresse personnelle dans le pays d'accueil** qui valide la résidence + numéro de téléphone sur place (Nom + adresse).



**Nota bene : tout dossier remis incomplet à LADOM ne pourra être traité par nos services**



*Ce service est cofinancé pour les demandeurs d'emploi et étudiants par le Fonds Social Européen dans le cadre du programme opérationnel « investissement pour la croissance et l'emploi » 2014-2020*





Institut Régional  
du Travail Social  
1, rue Sully Brunet  
97470 Saint-Benoît  
Tél. 02 62 92 97 77  
Fax : 02 62 92 97 78  
contact@irtsreunion.fr  
www.irtsreunion.fr

ADMINISTRATION DES ETUDIANTS  
ET STAGIAIRES



ENGAGEMENT  
HUMANISME  
ALTÉRITÉ

# Demande d'AFV (Allocation Frais de Vie)

Conditions 2019

## Justificatifs permettant d'instruire le dossier :

- copie de la carte d'identité (recto/verso) ou du passeport **en cours de validité**
  
- copie de l'**avis d'imposition N-1 sur les revenus de N-2** (foyer fiscal à la Réunion et revenu fiscal inférieur à 108 000€) :
  - **en cas de rattachement fiscal :**
    - ✓ **attestation sur l'honneur signée par les parents**
  
    - ✓ **copie intégrale du livret de famille de l'apprenant ou des parents** (Si, les parents sont divorcés, joindre copie du jugement de divorce confiant l'étudiant(e) à l'un d'entre eux)
  
- Pré-convention ou convention de stage signée par toutes les parties
  
- RIB au nom du demandeur



Ce service est cofinancé pour les demandeurs d'emploi et étudiants par le Fonds Social Européen  
dans le cadre du programme opérationnel « investissement pour la croissance et l'emploi » 2014-2020

ARFIS-OI — Association de Recherche et de Formation en Intervention Sociale - Océan Indien

Association loi 1901 - Siret 42 1003 724 00034 - Code APE 8542Z



## ANNEXE 5 : Dépenses à prévoir

### ➤ COUT DU BILLET D'AVION :

- Si prise en charge de LADOM : gratuité du billet d'avion (voir modalités de LADOM en annexe 4)
  
- Si prise en charge individuelle : environ 400 € + frais de transport (bus ou taxi) pour vous rendre sur votre lieu de stage.

### ➤ VISA de stage :

- Pour la demande de VISA : environ 70€.

### ➤ LOYER, NOURRITURE, FRAIS DE TRANSPORT...

Un stage comme celui-ci nécessite des dépenses supplémentaires : il est donc impératif de mesurer celles-ci avant de confirmer votre souhait d'effectuer votre stage à l'Île MAURICE et éventuellement de commencer les économies durant les mois de préparation de ce projet.

## ANNEXE 6 : Quelques conseils

### ➤ VOL

L'île Maurice est à 200 kilomètres de l'île de la Réunion. L'aéroport international, le Sir Seewoosagur Ramgoolam International Airport, est situé dans le sud de l'île, à 7 km de Mahébourg, 45 km de Port Louis et 66 km de Grand Baie. Compter autour de 1000 MUR (Roupiés mauriciennes) en taxi jusqu'à Port Louis et environ 20 MUR en bus.

Taux de change en septembre 2018 : 1 euro = 39 MUR.

### ➤ SECURITE

Se méfier des pickpockets sur les marchés et endroits où il y a de l'affluence. Les Mauriciens sont plutôt pacifiques, mais comme partout, prudence la nuit si vous sortez seul(e).

### ➤ LANGUE

La langue officielle de l'île est l'anglais, mais les Mauriciens pratiquent, dans la vie quotidienne, le créole et le français. L'anglais restant utilisé dans l'administration. Le plurilinguisme est particulièrement développé dans l'île, puisque outre le français, l'anglais et le créole, pratiqués par pratiquement tous les Mauriciens, on parle aussi, selon son appartenance ethnique, la langue des ancêtres, d'Inde ou de Chine.

### ➤ FORMALITES

Pour se rendre à l'île Maurice, il faut avoir un passeport valide pour la durée du séjour. Il faut également posséder un billet d'avion aller-retour, une réservation ferme dans un hébergement ainsi que des moyens financiers suffisants pour assurer ses frais sur place. A l'arrivée, les services d'immigration remettent aux voyageurs une autorisation de séjour (Landing Permit) pour un mois – à renouveler chaque mois, en accord avec le terrain de stage. Elle devra être présentée à nouveau lors de la sortie du territoire.

### ➤ RELIGIONS

Les Mauriciens sont en majorité hindous (52 %). Plus de 150 temples sont réservés à leur culte et les grandes fêtes religieuses rassemblent des centaines de milliers de fidèles. Catholiques (26 %), musulmans (16 %), protestants (2 %), et une poignée de bouddhistes ont également leurs lieux de culte.

### ➤ MONNAIE

La monnaie est la roupie mauricienne (MUR). Les cartes de crédit, MasterCard, Visa, American Express, Diners et les chèques de voyages sont acceptés dans les hôtels et les grands magasins. Des distributeurs automatiques sont disponibles dans toutes les agglomérations importantes, à Maurice et à Rodrigues. Dans les banques, le retrait d'argent avec une carte de paiement est facile et rapide. Les banques sont ouvertes de 9 h à 15 h du lundi au jeudi et de 9 h à 16 h le vendredi.



## ➤ CIRCULER SUR PLACE

### ○ En bus

Les transports en commun sont bien développés sur l'île Maurice et permettent de se déplacer facilement. Le bus reste le moyen de transport le plus économique pour circuler. Toutes les villes principales de Maurice comportent une gare routière. Port-Louis en compte deux : la gare routière de Victoria, qui dessert le Sud (Mahébourg), l'Ouest (Flic en Flac) et les villes du plateau central (Curepipe, etc.) ; et celle d'Immigration Square, qui dessert le nord et l'est de l'île (Pamplemousses, Grand Baie, etc.). Les bus circulent en zone urbaine de 5 h 30 à 20 h (23 h pour la ligne Port-Louis-Curepipe) et en zone rurale de 6 h 30 à 18 h 30.

### ○ En voiture

Les taxis appliquent un tarif européen. Pour traverser l'île, du sud au nord, compter 50 euros. Mais il est possible de louer un véhicule, à la journée, en kilométrage illimité pour la même somme. Lors de la location, le permis français est accepté. Toutefois en cas d'accident, un permis international vous sera demandé. La conduite se fait à gauche sur des routes relativement bonnes.

## ➤ SANTE

Aucune vaccination n'est exigée, mais il peut être judicieux de s'assurer que vos vaccins courants sont à jour. La vaccination contre les hépatites A et B est conseillé. L'eau est potable, mais il vaut mieux la consommer bouillie ou boire de l'eau en bouteilles.

## ➤ ELECTRICITE

220 V. Prise continentale à deux fiches ou anglaise à trois fiches. Adaptateur à prévoir.

## ➤ TELEPHONE

Pour appeler Maurice depuis La Réunion, composer le 00 + 230 + numéro du correspondant.

Sur place pour appeler La Réunion, composer le 020 262 + numéro du correspondant sans le zéro.



- **Votre référent mobilité pour l'île Maurice**

**Angélique TRUCHARD** : [angelique.truchard@irtsreunion.fr](mailto:angelique.truchard@irtsreunion.fr)

- **Assistante Administrative de la Vie Etudiante :**

**Mme Cathy GONTHIER** : [cathy.gonthier@irtsreunion.fr](mailto:cathy.gonthier@irtsreunion.fr)